

SESSENHEIM - STATTMATTEN - DALHUNDEN

- Bernard NIESS, pasteur : 8, rue Albert FUCHS 67770 SESSENHEIM ☎ 03.88.86.97.25
E-mail : b.niess@wanadoo.fr
- Cathy RENNER, vice - présidente : 129, rue du Tilleul 67770 DALHUNDEN ☎ 03.88.86.90.62

ACTIVITES PAROISSIALES

CLUB D'ENFANTS

Les responsables du club d'enfants invitent les enfants à partir de six ans à des rencontres le **mercredi de 14h00 à 16h00** au foyer protestant de Sessenheim.

Un texte biblique, des chants nouveaux, des jeux et un bricolage sont proposés. L'après-midi se termine par un goûter

- ➔ Les prochaines rencontres auront lieu :
27 novembre 2013 ; 15 janvier ; 19 février 2014.
Cordiale invitation à tous les enfants.

ADVENTSFEIER

Wir laden die betagten Gemeindeglieder, die Allein - stehenden und ihre Freunde zum Adventstreffen am



*Sonntag, den 1. Dezember 2013
um 14 Uhr 30 ins Foyer ein. (1. Advent)*

ABENDMAHL zu HAUSE

Wer in der Adventszeit das Abendmahl zu Hause feiern möchte, möge sich im Pfarrhaus anmelden.

Les prochains **CULTES de FAMILLE** auront lieu à :

- Sessenheim, le dimanche 8 décembre 2013 à 10h00
- Dalhunden, le dimanche 16 février 2014 à 10h00.

Tous les parents et enfants y sont cordialement invités. Les cultes de famille font partie du projet pédagogique de la paroisse. Ils complètent le catéchisme et permettent aux enfants de découvrir un autre aspect de la foi chrétienne.

DALHUNDEN : cultes en hiver

Comme l'année dernière pendant la période hivernale, le culte ne sera célébré que tous les quinze jours à Dalhunden. Cela nous permettra d'économiser des frais de chauffage. Il est proposé de participer au culte à Sessenheim.

CULTE MUSICAL

Un culte musical sera célébré la veille du 1er dimanche de l'avent, 1^{er} décembre 2013 à 10h00 en l'église de Rountzenheim. Ce culte sera commun aux paroisses de Roppenheim, Rountzenheim et Sessenheim. Cordiale invitation.

EUROCULTES : Les eurocultes sont arrivés. Ils vous permettent de déduire vos offrandes dominicales et des casuels de vos impôts.
Comment procéder ?

Vous faites un don à la paroisse par chèque d'un montant équivalent au nombre d'eurocultes souhaités. (25 € pour 5 eurocultes ; 50 € pour 10 eurocultes ; 100 € pour 20 eurocultes)

Les eurocultes sont disponibles à la sortie des cultes, au presbytère, chez la receveuse.

Au fur et à mesure de vos participations aux cultes, vous mettrez les « billets » eurocultes dans la corbeille de l'offrande.

A la fin de l'année, la paroisse établira un reçu fiscal de la totalité de vos eurocultes acquis.

FOYER : Les bâtiments que nous construisons sont soumis aux intempéries et aux outrages du temps. Notre paroisse est propriétaire du foyer, du presbytère et de la grange « Goethe ». Le foyer a plus de quarante ans. Lorsqu'il a été construit des paroissiens se sont engagés pour avoir un outil performant. Ils y ont investi beaucoup d'heures de travail bénévole.

Aujourd'hui, nous découvrons les avantages et les inconvénients de ce foyer. Il y a une grande salle qui souvent n'est pas adaptée aux besoins de la paroisse. Elle est trop grande pour les heures de catéchisme. La cuisine est trop exiguë. Il est pratiquement impossible de chauffer convenablement le bâtiment.

Le Conseil Presbytéral a décidé que le moment est venu d'entreprendre des travaux de rénovation.

Afin de réduire les frais de chauffage, le grenier sera isolé par flochage et les fenêtres seront remplacées par des fenêtres étanches. Pour être conforme à la nouvelle réglementation, un ascenseur pour personnes handicapées sera installé à l'entrée arrière. Ces travaux coûteront à la paroisse environ 30.000 €. Des subventions ont été sollicitées qui couvriront une partie de cette dépense. D'autres travaux resteront à faire : un W-C pour handicapés devra être aménagé ; la tuyauterie est à revoir... Vous êtes invités à participer à la réalisation de ces travaux en faisant parvenir un don à votre paroisse.

Merci de votre générosité.

Bernard NIESS